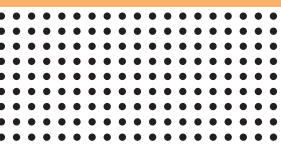


FOCUS

QUARTIER SAINT-SEVER ROUEN



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

SOMMAIRE

- 3 UN NOUVEAU CENTRE VILLE
TERTIAIRE À ROUEN
- 8 UN PROJET D'AMÉNAGEMENT
SANS PRÉCÉDENT POUR LA VILLE
- 12 LOUIS ARRETCHÉ,
UN ARCHITECTE DE LA MODERNITÉ
- 14 LES IMMEUBLES DE SAINT-SEVER,
PAS À PAS
- 29 RÉINVENTER LA MODERNITÉ
DE SAINT-SEVER AU 21^e SIÈCLE ?

Dans les années 1960, Jean Lecanuet, alors maire de Rouen entend rééquilibrer les fonctions de la ville entre habitat et industrie par la construction d'un nouveau quartier aux activités tertiaires, administratifs, de commerces, faisant rentrer la ville dans une modernité affirmée. La mission est confiée à Louis Arretché, figure majeure de la Reconstruction avec les architectes de l'Atelier du Monrouge. Le quartier Saint-Sever est doté d'un centre décisionnel régional, inspiré des quartiers d'affaires sur dalle mêlant mixité des fonctions et séparation des flux de déplacement, un modèle d'urbanisme alors prisé à Londres ou à Paris à cette période. Par ce focus, nous vous proposons de découvrir l'histoire de ce « centre-ville de la rive gauche » en parcourant le quartier immeuble par immeuble : le Bretagne, les Montmorency, le Normandie, le Galées du Roi...

Aujourd'hui, il convient avec les aménagements à venir de réinventer la modernité au 21^e siècle dans la perspective du projet « Saint-Sever Nouvelle gare » : rénover les bâtiments, adapter les usages de l'espace public et des équipements aux enjeux contemporains tout en préparant l'arrivée de la future gare.

Bonne balade entre architecte et architectures !

Crédits couverture

1-Détail du logo du centre commercial Saint-Sever. © Vincent Gonzalez

2-Etude pour l'extension du centre-ville sur la rive gauche par Louis Arretché et l'Atelier de Monrouge en 1964-1965.
© IFA-Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle.

UN NOUVEAU CENTRE-VILLE TERTIAIRE À ROUEN : COMMERCES, ADMINISTRATIONS, SERVICES ...

LA CONQUÊTE DE LA RIVE GAUCHE

Au début des années 1960, le centre ancien de Rouen sort partiellement rescapé des bombardements de 1944. La richesse du patrimoine historique du vieux Rouen est incontestable et justifie la création d'une réglementation spécifique pour le protéger. Ainsi apparaît l'un des premiers **Secteurs Sauvegardés*** et grand secteur piéton en France en 1970.

De l'autre côté de la Seine, la rive gauche, populaire et industrielle, fait, elle aussi, l'objet d'études approfondies pour projeter la ville dans la modernité et maximiser les possibilités d'extension au sud, le relief de la rive droite réduisant les possibilités au nord.

Le processus est amorcé sur les quais, profondément détruits par la Seconde Guerre mondiale, avec la construction de la Préfecture, de la Cité administrative et de l'autoroute de l'Ouest. Le quartier Saint-Sever sera doté d'un quartier d'affaires **“sur dalle”**, un modèle d'urbanisme alors prisé à Londres ou à Paris à cette période. Il deviendra le pendant moderne du centre-ville ancien et la porte d'entrée d'une nouvelle aire de développement urbain.



Vue aérienne de Rouen au début de la Reconstruction de la rive gauche © Archives départementales de Seine-Maritime, 106FiRouen02



Plan de situation, tiré de la plaquette commerciale des Galées du Roi, 1976. © Service Patrimoines - Métropole Rouen Normandie

* **Secteur sauvegardé** : ce dispositif réglementaire instauré en 1962 par André Malraux vise à protéger et à mettre en valeur les centres historiques.

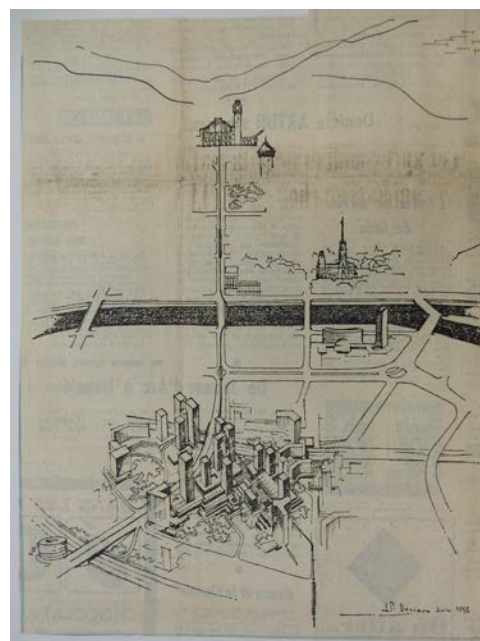
* **Urbanisme sur dalle** : urbanisme visant à la séparation totale des cheminements piétons et de la circulation automobile en créant différents niveaux.

À cette période, à l'échelle de l'axe Seine, Rouen est jugée trop dépendante de l'industrie. Avec ce projet d'aménagement, il s'agit de rééquilibrer les fonctions et de développer l'implantation d'activités tertiaires, d'administrations, de commerces, de services...

Le livre blanc de l'agence d'urbanisme de Rouen et le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'agglomération Rouen-Elbeuf (SDAU) sont des études qui redéfinissent les projets d'urbanisme du territoire. Ces études estiment qu'avec la création d'un pôle tertiaire d'envergure, Rouen peut s'affirmer en tant que capitale régionale, avec ses nouvelles fonctions de commandement et de décision. Aussi, le centre-ville s'articulerait avec d'autres centres du bassin de vie rouennais telles que Barentin et la ville nouvelle de Val-de-Reuil. Ce parti d'aménagement est similaire aux centres tertiaires des **métropoles d'équilibre*** à l'échelle nationale, désignées par la **DATAR***.

*** Métropoles d'équilibre** : ce terme désigne dans les années 1960 à 1970, une ville dont l'importance régionale est destinée à jouer un rôle dans l'aménagement du territoire en France, en faisant le contrepoids, économique et démographique, à l'hypercentralisation parisienne.

*** DATAR** : La Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale est une ancienne administration française chargée, de 1963 à 2014, de préparer les orientations et de mettre en œuvre la politique d'aménagement et de développement du territoire national.

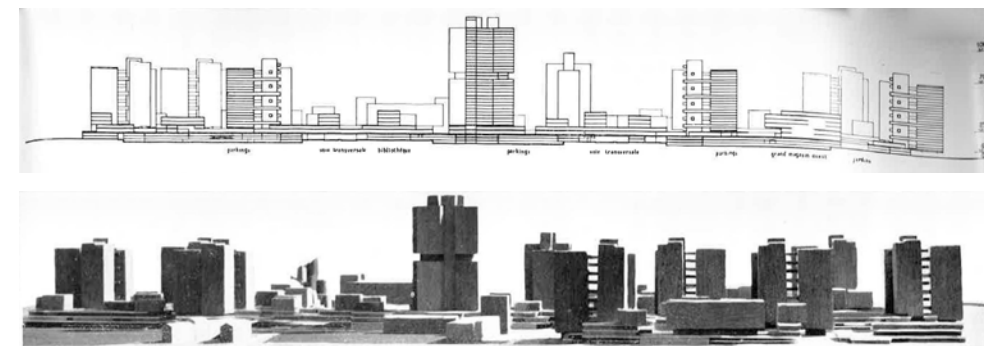


“La Défense” rouennaise, projet de création d'un nouveau centre-ville moderne dans le quartier Saint-Sever

© Jean-Pierre Dusseaux paru dans le Paris-Normandie du 26/06/1969

En 1959, Louis Arretche, figure majeure de la Reconstruction (voir biographie), est nommé Architecte Conseil au service d'urbanisme de Rouen. Il est alors impliqué dans de nombreux grands chantiers de l'ouest du pays. C'est sa propre agence qui établit en 1962 le Secteur Sauvegardé de la rive droite de Rouen, qui se prolongera par la réalisation controversée de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc sur la place du Vieux-Marché.

Pour la rive gauche, il fait appel à une jeune agence d'architectes, l'Atelier de Montrouge. Un atelier municipal d'urbanisme est créé pour l'occasion. Dans les différentes versions du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'agglomération Rouen-Elbeuf, dessinées par Louis Arretche et l'Atelier de Montrouge (voir plan ci-contre), la communication entre les deux rives passe par le noyau que constitue Saint-Sever : c'est la clé de voûte du projet métropolitain.



Projet pour Saint-Sever publié dans la revue L'Architecture d'Aujourd'hui © L'Architecture d'Aujourd'hui n°128, 1966

ROUEN EN MÉTROPOLE MODERNE, VUE PAR LES ARCHITECTES

Au début des années 1960, les architectes s'emparent du concept des nouveaux centres-villes d'affaires pour proposer un modèle urbain théorique dont Rouen sera l'un des supports de réflexion des plus aboutis.

À cette époque, pour proposer un idéal urbain, les architectes de l'Atelier de Montrouge participent à la conception de quartiers neufs. La rue traditionnelle est abandonnée au profit de dalles de béton surélevées par rapport au sol naturel, qui abritent des parkings et desquelles émergent des constructions hautes.

Le quartier doit présenter une forte densité de constructions, propre à tout centre-ville. Les déplacements sous toutes leurs formes, sont favorisés et séparent les piétons des véhicules. Fluides et omniprésentes, les circulations sont aussi bien horizontales que verticales et permettent d'exploiter une “3^e dimension urbaine”, celle des parkings souterrains, des ascenseurs et des toits-terrasses des immeubles hauts.

Afin d'apporter une réponse satisfaisante au caractère dynamique de la croissance économique, la forme de cette ville n'est jamais figée. Les hauteurs et étendues des constructions pourront varier en fonction des besoins.

La dalle est considérée comme un sol neuf, détaché des liens historiques, jugés contraignants. Elle doit permettre un urbanisme pouvant évoluer facilement et capable de transformation infinie.

La référence la plus proche demeure Londres, puis les quartiers parisiens de Montparnasse, Beaugrenelle et la Défense. Ces quartiers sont bâtis dans la lignée directe du rapport Buchanan, publié en 1963. C'est un ouvrage de référence qui synthétise les réflexions de l'époque sur la ville sur dalle, adaptée aux flux automobiles.

La maquette de Saint-Sever publiée dans l'Architecture d'Aujourd'hui pose d'ores et déjà les principes qui régiront le projet final. Sa construction sera suivie de près jusqu'au début des années 1980 par Louis Arretche, en tant que directeur de l'Atelier d'Urbanisme de Rouen.



Photo extraite de « Rouen Saint Sever, étude préliminaire pour la transformation d'un centre urbain », L. Arretche, J. Renaudie, P. Riboulet, G. Thurnauer & J-L. Véret architectes © L'Architecture d'Aujourd'hui n°128, 1966



« Vision d'accueil » de la place Saint-Sever : afficher la préservation de l'ancien faubourg à côté de la ville du futur, dessin de ** © Paris- Normandie, 15 mars 1972, Bibliothèque municipale de Rouen

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

À Rouen, comme à Lyon, Rennes, Bordeaux ou Nancy, l'objectif est de favoriser la consommation de masse et les communications accélérées. D'une opération à l'autre, des composantes demeurent : connexion directe du quartier à des gares et voies rapides, importance du stationnement, continuité des flux, centre commercial comme point névralgique et immeubles tertiaires monumentaux.



Le maire Jean Lecanuet assiste à la démolition de l'immeuble, 74 rue du Pré, printemps 1974 © Mieux vivre à Rouen, octobre 1977

L'application de ces principes prend cependant une forme plus tempérée à Saint-Sever, portée entre autres par l'adjoint à l'urbanisme Bernard Canu. Son rôle est alors majeur dans l'établissement de la zone piétonne du centre historique de Rouen. L'élu va atténuer le caractère radical en cherchant à conjuguer la ville historique existante avec sa version moderne où se mêlent fonctions et espaces.

L'aménagement du quartier Saint-Sever nécessite des moyens colossaux, depuis les acquisitions foncières (le périmètre de la **ZAD*** représente en 1967 environ 100ha), à l'aménagement des voies et de la **trémie***, aux chantiers de construction jusqu'en 1990, année de livraison du gymnase des Cotonniers, dernier édifice du périmètre A de la **ZAC***. À ce titre, Saint Sever constitue encore à ce jour l'un des projets urbains (achevés) les plus ambitieux portés par la Ville et par la personnalité d'un homme politique d'envergure, Jean Lecanuet, maire de 1968 à 1993.

* **ZAD** : La zone d'aménagement différé permet aux acteurs publics de constituer une réserve foncière en vue d'un grand projet d'aménagement sur le long terme.
 * **Trémie** : Dans le domaine de l'urbanisme, une trémie désigne un tunnel court.
 * **ZAC** : Une Zone d'Aménagement Concertée est un espace urbain délimité qui est concerné par un projet d'aménagement piloté par les instances publiques.

CONTEXTE NATIONAL : QUELQUES DÉCLINAISONS D'UN MODÈLE



Beaugrenelle-Front de Seine à Paris © Mai Diep



Centre commercial du Quartier Saint-Sébastien à Nancy © Archives municipales de Nancy, 5 Fi 2332



Parking en toiture du centre commercial du quartier Saint-Sébastien à Nancy © Archives municipales de Nancy, 5 Fi 8041



Quartier Mériadeck à Bordeaux, 1986 (Quartier inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007) © La Mémoire de Bordeaux

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT SANS PRÉCÉDENT POUR LA VILLE

L'ORGANISATION DU PÉRIMÈTRE

Deux périmètres distincts sont projetés (voir plan ci-contre) :

- le périmètre A (bleu) est consacré majoritairement aux activités tertiaires,
- le périmètre B (rouge) au logement.

Le 11 décembre 1973, la ZAC de Rouen-Saint-Sever est créée sur 21 hectares de part et d'autre de l'avenue de Bretagne. Le schéma d'organisation du périmètre A fait apparaître trois secteurs desservis par un carrefour à plusieurs niveaux ; ces secteurs étant eux-mêmes subdivisés en « îlots » dédiés à des fonctions distinctes :

- un vaste centre commercial et des équipements collectifs pour l'îlot 101,
- une zone de bureaux et de logements pour l'îlot 102.

Les prévisions de besoins en surfaces de bureaux s'avèrent rapidement surestimées. Alors que le bâtiment Blaise Pascal est en construction en 1979, la commercialisation de l'immeuble Bretagne n'est pas terminée. À sa livraison en 1983, cet immeuble emblématique de la ZAC Saint-Sever est en grande partie vide.

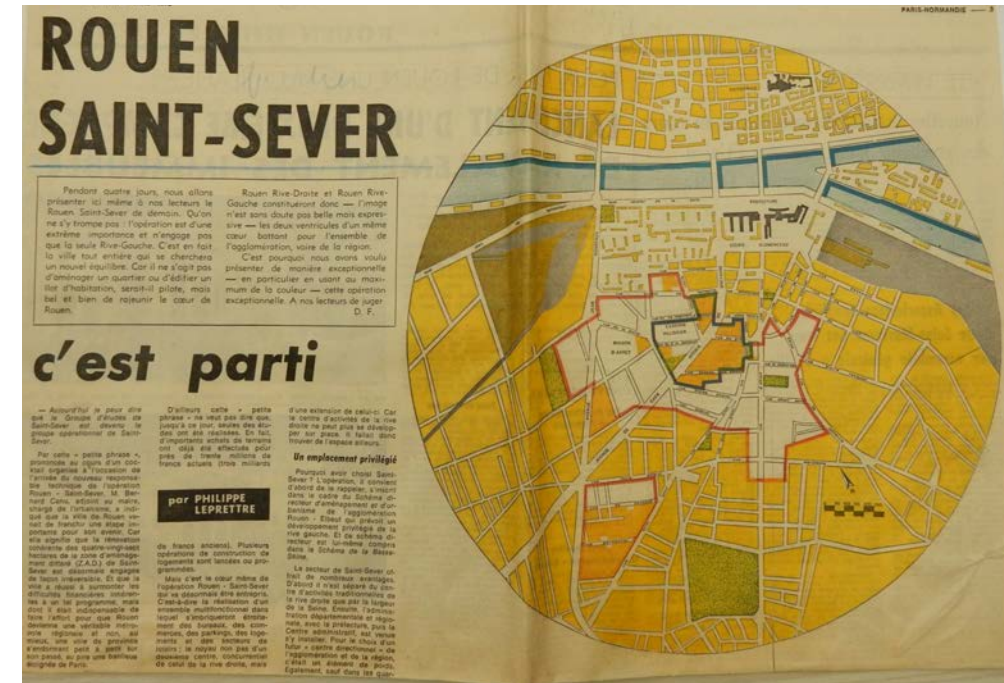
Dès lors, l'aménagement du périmètre B est largement révisé et conduit par un autre architecte conseil, Louis Arretche étant remercié de ses fonctions à Rouen en 1987. Ce secteur, dont le programme est dédié aux logements, répond cette fois à une architecture **post-moderniste***. L'objectif est de donner selon les élus de l'époque, une homogénéité qui manquait à la partie A.



Construction de la trémie Saint-Sever, en 1977. Elle entre en service le 30 janvier 1978. Le boulevard de l'Europe est encore à l'étude © Collection Guy Pessiot

*** Postmodernisme** : Mouvement artistique ayant vu le jour à la fin du XX^e siècle et qui touche notamment l'architecture et l'urbanisme. Le postmodernisme se base sur l'association de styles anciens et n'utilise pas la pureté des formes mise en avant par le modernisme. L'architecture postmoderne est surtout représentée aux États-Unis (Las Vegas, Disneyland), en Grande Bretagne, en Italie, au Japon. En France, elle a été introduite avec retard et en partie par la médiation d'architectes étrangers comme Ricardo Bofill.

*** PAZ** : le Plan d'Aménagement de Zone est un document qui pouvait être créé dans les ZAC lorsque le document d'urbanisme local était inadapté ou inexistant.



Les deux périmètres du PAZ* Saint-Sever © Paris- Normandie du 14/03/1972

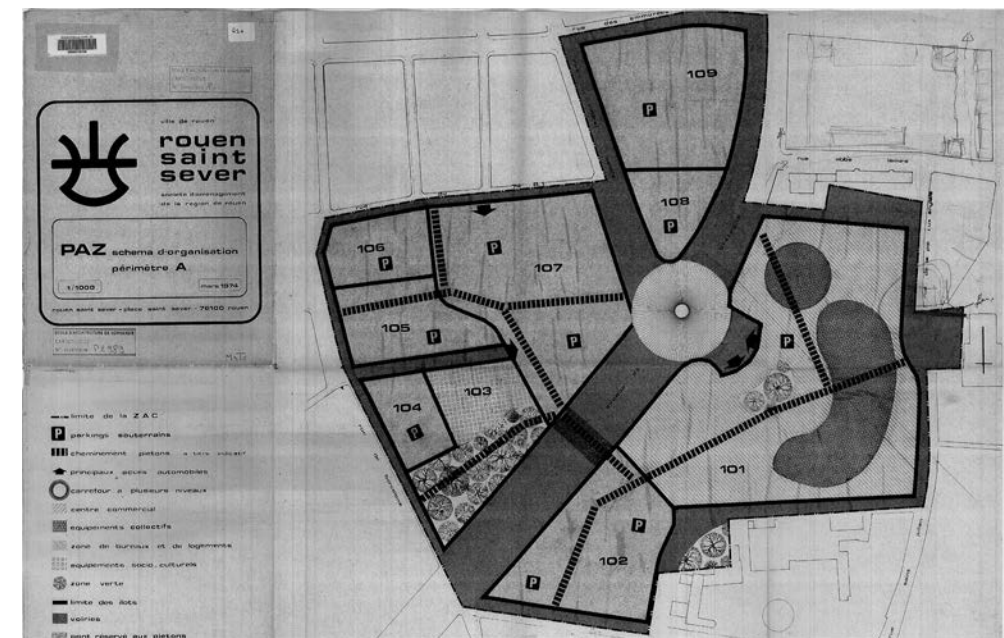
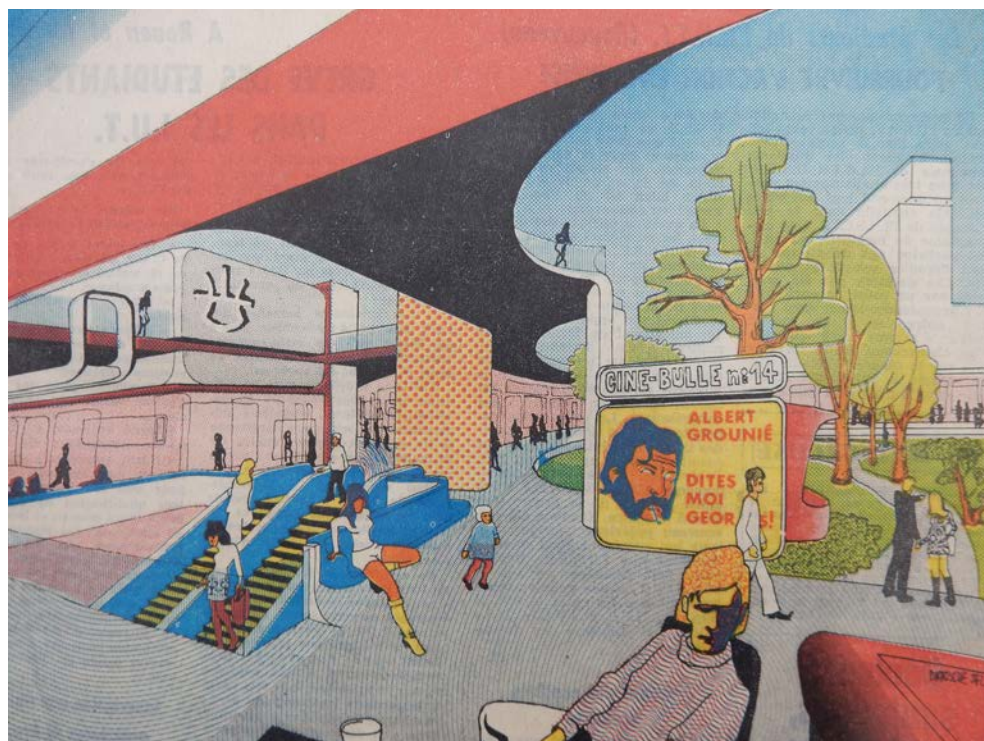


Schéma d'organisation du périmètre A, mars 1974 © ENSA Normandie



“Une rue du Gros Horloge moderne”. Vue d’ambiance du futur quartier Saint-Sever proposée par la cellule de promotion de l’Atelier d’Urbanisme © Paris-Normandie du 15 mars 1972, Bibliothèque municipale de Rouen

LE NOYAU DU PROJET : LE CENTRE COMMERCIAL

Le centre commercial et son parking jouent un rôle central dans le fonctionnement de l’îlot Saint-Sever. Ils assurent la connexion entre les voies et les places existantes et intègrent aussi les cheminements piétons ainsi que l’accès aux nouveaux immeubles de bureaux et équipements publics.

En faisant ainsi office de nœud de communications, cette structure articule les futurs bâtiments ainsi que l’espace public, qui est revisité sous des formes alliant modernité et tradition : jeux d’allées piétonnes, extérieures et intérieures, places ouvertes, couvertes, semi couvertes, terrasses, toits accessibles, etc.

Bien qu’il s’agisse d’un espace bâti, des ouvertures permettent de relier l’intérieur et l’extérieur de l’îlot.

DÉFINIR UNE IDENTITÉ URBAINE HOMOGÈNE

L’ensemble Saint-Sever comporte une pluralité de fonctions et d’échelle. En proposant un vocabulaire architectural et quelques principes de construction sur l’ensemble de la ZAC, l’objectif poursuivi est d’unifier et d’identifier cet ensemble.

Cela se traduit d’abord à l’échelle du bâti où les immeubles modernes aux matériaux bruts (béton, verre...), montrent leur structure à travers leur façade par un vocabulaire moderne, de lignes géométriques, sans ornement qui permettent d’harmoniser ces ensembles complexes.

Les façades et le **calepinage*** du sol du centre commercial reprennent cette grammaire comme un fil conducteur, à la façon d’une charte graphique que l’on se fixe au départ et que devront adopter les édifices voisins pour trouver une cohérence.

Le recours presque systématique à la structure poteaux-poutres et au **mur-rideau*** permet de créer en façade des jeux de travées* régulières plus ou moins larges. Cela permet de souligner les pleins (clairs) des ossatures de béton armé et les vides (foncés) où disparaissent les baies. Louis Arretche suit l’opération de bout en bout et veille à maintenir autant que possible la cohérence de l’ensemble en s’appuyant sur le règlement de la ZAC.

Au fil du temps, des interventions, des ravalements successifs et comblement des espaces vides, les principes de construction ne sont plus visibles.

Les **élévations*** schématiques présentées ci-après restituent ces principes dans leur ensemble à l’échelle de chaque bâtiment.

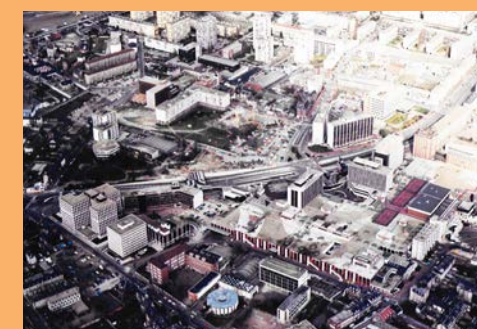
- * **Calepinage** : assemblage d’éléments de revêtements tels que la pierre, la brique, le carrelage... qui composent une façade ou un sol.
- * **Mur-rideau** : Enveloppe extérieure, non porteuse, d’un bâtiment à structure d’acier ou de béton armé.
- * **Travée** : portion de façade entre deux points d’appui (piliers, colonnes...).
- * **Élévation** : représentation de l’aspect extérieur d’un bâtiment généralement de sa façade.



Le logo date de l’époque de création de la ZAC Saint-Sever au début des années 1970. Il est conçu par l’Atelier d’urbanisme de la ville et représente schématiquement le plan de Rouen avec l’axe de la Seine séparant les deux rives.



Jean Yves Le Chevallier, sculpture en béton et concassés de marbre gris reprenant le logo de la ZAC, sur la fontaine de la place Saint-Sever, avant son réaménagement en 2018
© Jean-Yves Lechevallier, sculpture et photographie



Vue aérienne de l’îlot Saint-Sever, photographie, 1984.
© Texim Collection Guy Pessiot

LOUIS ARRETCHÉ, UN ARCHITECTE DE LA MODERNITÉ

Louis Arretché a eu une carrière d'architecte parmi les plus longues, et les plus prolifiques de son temps.

En cinquante ans d'exercice (de 1937 à 1991), son cabinet signe près de 400 projets à son nom. Parmi les plus remarquables, les projets parisiens : la passerelle des Arts, le pont Charles-de-Gaulle, le jardin des Halles et les abords de la gare de Lyon. Mais aussi de vastes opérations de rénovation urbaine comme le Colombier à Rennes, le Centre 2 à Saint-Étienne ; la réalisation des pôles universitaires et hospitaliers de Nantes et de Rennes. Il est aussi l'auteur de réalisations contemporaines dans des contextes très protégés et à forte portée symbolique, comme l'Église Sainte-Jeanne d'Arc, l'aménagement de ses abords et la place du Vieux Marché à Rouen. La Reconstruction, un contexte porteur.

LA RECONSTRUCTION, UN CONTEXTE PORTEUR

Louis Arretché se fait connaître au moment de la Libération, avec les centres anciens de Saint-Malo, Coutances et Rouen.

Tout en reconstituant l'aspect des bâtiments démolis par la guerre, il introduit de la modernité en élargissant les rues et en ayant recours aux récentes techniques de **préfabrication***. Il parvient ainsi à répondre aux impératifs économiques, aux nouvelles normes de confort et à proposer aux habitants des silhouettes d'habitations familières et hors du temps.

C'est un succès. Les postes d'architecte en chef et urbaniste-conseil auprès des villes et des institutions s'accumulent à Rouen, Rennes, Bayeux, Melun, Cachan, Orléans (La Source), Besançon, sur les côtes d'Aquitaine et de la Manche, auprès des Postes et Télécommunication, etc. Une productivité hors du commun.



Louis Arretché devant l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, Rouen, *** © Fonds Louis Arretché / Archives d'architecture du 20^e siècle



Le Siège régional des Télécommunications dit le Mabilais (1975) à Rennes ©Mai Diep

UNE PRODUCTIVITÉ HORS DU COMMUN

C'est un travailleur infatigable qui manie avec aisance la variété des échelles, des styles et des programmes, c'est à dire les types d'usage, qu'il s'agisse d'école, de casino, de pavillon individuel ou même d'ouvrage d'art (voir l'usine marémotrice de la Rance).

En parallèle, il exerce en tant qu'enseignant à l'École des Beaux-Arts (où étaient formés les architectes) à Paris, auprès de son ancien professeur, l'illustre Georges Gromort. Leur atelier devient rapidement le plus fréquenté de tous. En ressortent de nombreux architectes désormais reconnus par la profession, comme Pierre Riboulet, Gérard Thurnauer et Jean-Louis Véret, qui collaboreront avec Louis Arretché sur plusieurs projets, dont Rouen Saint-Sever.

* **Préfabrication** : système de construction reposant sur la conception d'éléments fabriqués à l'avance et assemblés sur le chantier.



Les immeubles de la reconstruction de Saint-Malo
© Juliette Jourdan - Wikipedia Commons

UNE NOTORIÉTÉ ENCORE REFUSÉE

Plus son autorité grandit, plus elle suscite la méfiance de ses confrères. À la fin des années 1960, les deux grandes revues d'architecture que sont l'Architecture d'Aujourd'hui et l'Architecture Française ignorent totalement ses réalisations. Ni ses anciens élèves, ni les historiens et critiques ne lui accordent d'attention particulière dans leurs ouvrages, pas davantage les villes qui lui ont confié leurs plus grands projets d'urbanisme. On doute de sa capacité à en maîtriser autant, à porter autant de casquettes. Surtout, les qualités de coordination et d'adaptation constante que requièrent les vastes aménagements urbains et de campus universitaires sont très peu reconnus.

En l'absence de notoriété posthume, ses réalisations s'en trouveront souvent et profondément transformées, voire démolies. C'est le cas par exemple du jardin des Halles à Paris, profondément remanié en 2018.

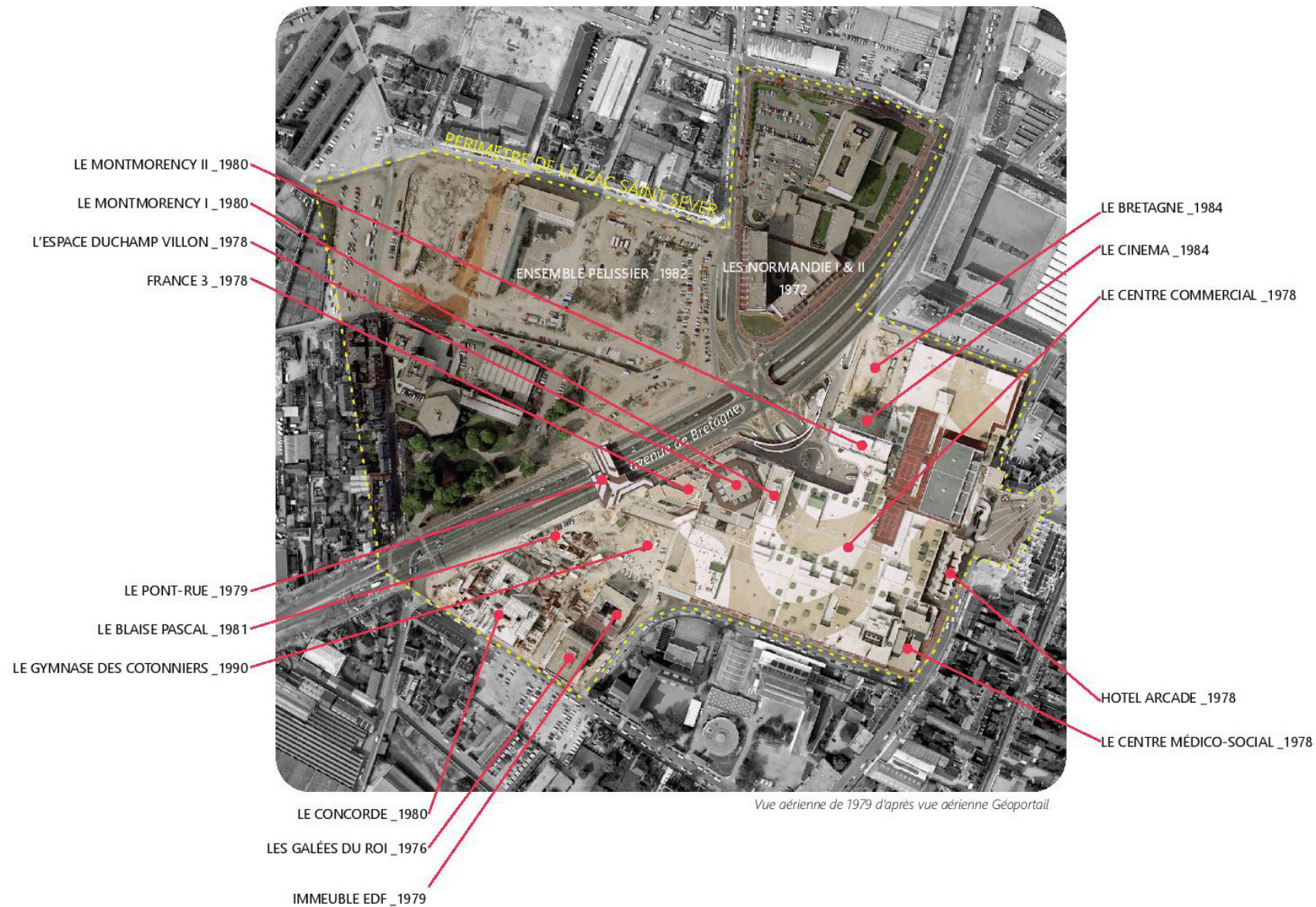
ARRETCHÉ ET SAINT-SEVER

Les archives récoltées sur l'opération Saint-Sever, témoignent d'un suivi minutieux et sur le long cours. Louis Arretché intervient sur tous les permis avec de nombreuses recommandations techniques. Il apporte sa touche avec la construction du pont-rue, galerie marchande permettant de relier les secteurs Pelissier et Saint-Sever au-dessus de l'avenue de Bretagne, aujourd'hui disparue.

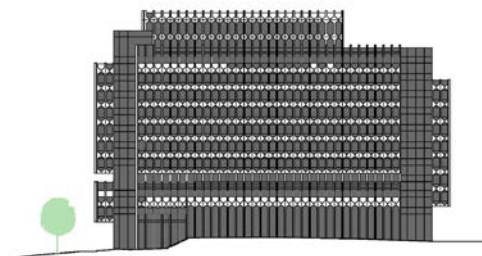
LES IMMEUBLES DE SAINT-SEVER, PAS À PAS

LA ZAC SAINT SEVER

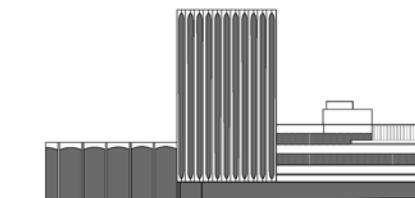
Ligaré
architecture & patrimoine



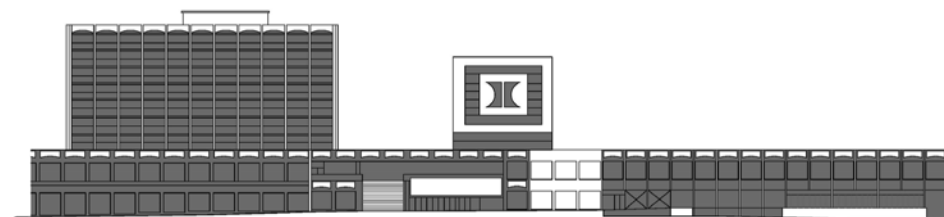
**ÉLÉVATIONS DES ÉDIFICES À LEUR CONCEPTION
(PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE)**



Le Bretagne



Montmorency II & Centre commercial



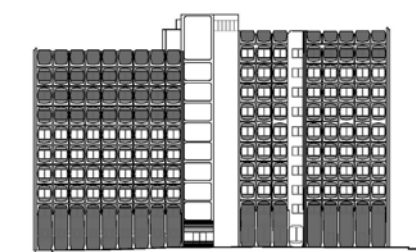
Montmorency I, Montmorency II & Centre commercial



Espace Polyvalent Duchamp Villon



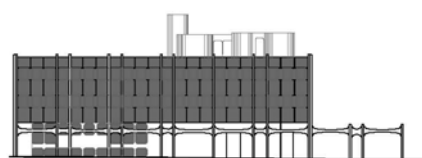
Blaise Pascal



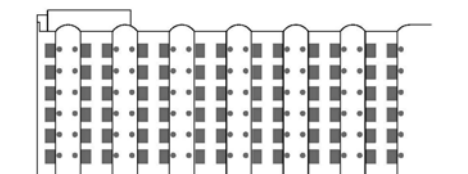
Concorde



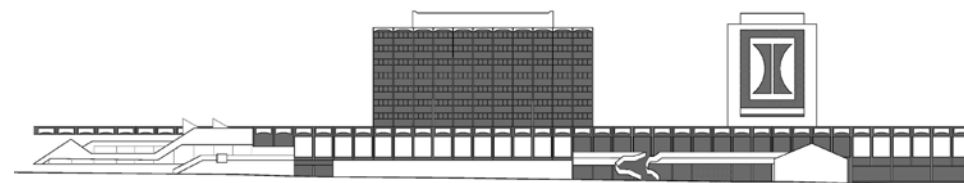
Galées du Roi



EDF



Hôtel Arcade



Centre médico-social, Montmorency I, Centre commercial & Montmorency II



LES NORMANDIE I ET II

Date : 1974

Architecte : Atelier 104, Jean-Pierre Dussaux architecte et Alain Elie collaborateur

Immeubles de bureaux de 9 étages et 2 niveaux de parking en sous-sol

La construction des immeubles “Normandie” marque le point de départ de l’aménagement de la ZAC Saint-Sever. Par leurs volumes simples, le refus de l’ornementation extérieure et l’emploi de certaines techniques de construction, ils s’inscrivent dans la tradition de l’architecture **moderne***. Sans rompre avec ces principes fonctionnels, les constructions qui se succèdent à Saint-Sever témoignent d’un modernisme tempéré, avec l’introduction d’éléments décoratifs extérieurs influencés par l’esthétisme des années 1970. C’est le cas notamment des Galées du Roi (p. 19) et du Concorde (p. 26).

Construction des immeubles Normandie I et II, photographie, 1961 © Collection Guy Pessiot



Normandie 1 © Alan Aubry – Métropole Rouen Normandie

*** Modernisme :** mouvement architectural majeur et d’influence internationale qui émerge au début du XX^e siècle, notamment avec la Villa Steinier d’Adolf Loos en 1910. Volontairement innovatrice, l’architecture moderne utilise des matériaux nouveaux, tels que le béton et l’acier, produits par l’industrie, des formes nouvelles telles que les toits-terrasses, les murs-rideaux et pilotis. Le logement social fut pour un temps un thème important d’inspiration. Parallèlement, l’urbanisme des CIAM (Congrès International d’Architecture Moderne), prescrit par la Charte d’Athènes de Le Corbusier (1933), se propage jusqu’aux années 1960. Il rompt avec la rue, les gabarits traditionnels et accorde la prééminence à la circulation automobile et au classement des activités.



Les Galées du Roi aujourd’hui
©Alan Aubry

LES GALÉES DU ROI

Date : 1976

Architecte : Michel BOUDILLET

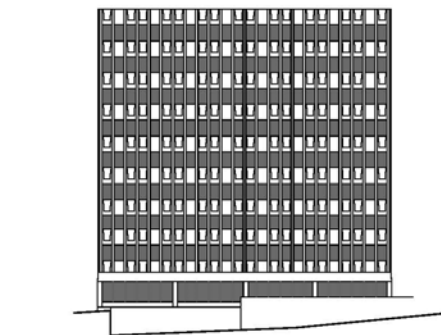
Immeuble de bureaux de 8 étages + 2 niveaux de parkings en sous-sol

L’édifice présente un volume compact et sobre, que compense le traitement fin des quatre façades. Un procédé très simple qui consiste à faire alterner deux types d’**allèges***, l’une saillante l’autre pas, comme des touches de piano, permet d’animer l’ensemble.

À l’origine, le niveau du rez-de-chaussée marquait un retrait par rapport à la façade dans les étages. L’effet recherché était de proposer un volume « libéré » au sol, comme suspendu qui permet une transition confortable entre l’espace public et le bâtiment, éloigné du trafic de la rue, bordé de plantations.

Sans doute dans une logique d’optimisation immobilière, pour gagner des mètres carrés de surface, ces zones dégagées ont été supprimées au profit d’extensions intérieures.

*** Allège :** pan de mur entre le plancher et l’appui de fenêtre.



©Ligarié



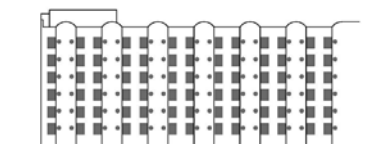
Inauguration du centre commercial en 1978
© La Gazette de Rouen Saint-Sever n°6

L'HOTEL ARCADE

Date : 1978

*Bureau d'Etudes-maître d'œuvre : OTH
Bâtiments Hôtel de 6 étages, intégré à l'ilot
du centre commercial.*

L'hôtel Arcade occupe une position privilégiée puisqu'il domine la place Saint-Sever face à l'église, à côté de l'entrée du centre commercial et de son escalier monumental (démoli en 1999). Il se démarque des édifices voisins par le mouvement ondulé de ses façades. À l'origine, le toit-terrasse du centre commercial était dédié à des activités plus récréatives, comme par exemple, les 3 courts de tennis que l'on distingue sur la vue aérienne de 1984.



©Ligaré

RÉFÉRENCE



**St Joseph's Hospital, Tacoma, États-Unis,
1974, Bertrand Goldber architecte**
© Gotham Joe – Jason Taellious



Hôtel Arcade aujourd'hui
©Alan Aubry



En 2014 ©Vincent Gonzalez

IMMEUBLE EDF

Date : 1979

Architecte : Jacques Salomon

Immeuble de bureaux à 2 étages.

Le dessin d'origine reprend le même décor que celui des édifices voisins, en accentuant le contraste entre l'ossature en béton blanc, traitée comme une sculpture, et les murs-rideaux, sombres et lisses. L'utilisation décorative du béton structurel instaure une continuité avec l'immeuble des Galées du Roi qui se poursuivra avec le Concorde.

Lourdement transformé en 2018, il est enrobé d'une isolation par l'extérieur. L'intention architecturale forte qui le caractérisait a disparu.

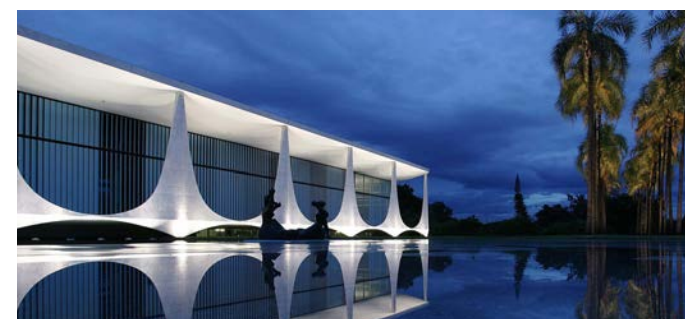


©Ligaré

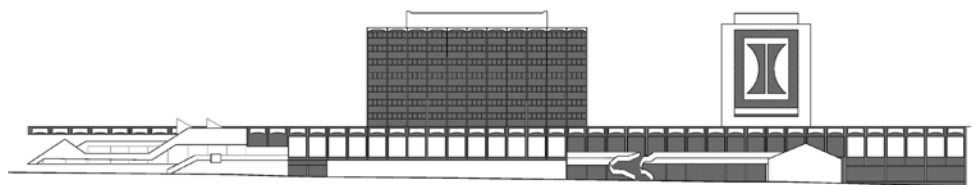


Vue du toit terrasse avec le Concorde en arrière-plan, 2019
© Rouen Métropole

RÉFÉRENCE



Palácio da Alvorada, 1958, Oscar Niemeyer architecte ©Dezeen



©Ligaré

LE CENTRE COMMERCIAL

Date : 1980

Architecte : Claude Balick

2 niveaux de commerces et 2 niveaux de parking en sous-sol

Le centre commercial constitue à la fois le point névralgique et le socle de l'îlot Saint-Sever. Il draine aussi bien les usagers des bureaux des alentours que ceux du quartier et plus largement les Rouennais qui viennent y faire des emplettes, voir un film, déjeuner, prendre un cours de gym, etc. Les rues intérieures fonctionnent comme des rues commerçantes traditionnelles. L'un des tracés reprend d'ailleurs celui de l'ancienne rue du Pré.

Un système architectural structure l'ensemble : travées régulières, lignes géométriques simples et répétitives, gamme de couleurs restreinte avec la structure claire (le plein) et les panneaux de façade sombres (le creux). Conformément aux principes modernistes, les plateaux sont « libres » grâce au système constructif en poteaux-poutres. Les toits sont en terrasse et les sous-sols sont destinés au stationnement. À l'époque du « tout automobile », la station-service siège fièrement à l'entrée côté avenue de Bretagne.

Le centre commercial a connu de nombreuses modifications. La plus notable est le comblement de la « place des arbres » par une entrée en verrière en 2002.



Inauguration de centre Saint-Sever le 23 octobre 1978, sur la place Saint-Sever ©Claude Laffon, Paris-Normandie, Coll. G. Pessiot



La place des arbres, côté avenue de Bretagne dessinée en 1979 (Dossier de permis de construire du Bretagne) © Archives municipales de Rouen



Le centre commercial aujourd'hui © Alan Aubry



© Ligaré

L'ESPACE DUCHAMP-VILLON

Date : 1978

Bureau d'études et de recherches scénographiques : B. Guillaumot Salle polyvalente de 2 étages et sur 2 niveaux de parkings en sous-sol

L'espace Duchamp-Villon est d'emblée conçu comme un lieu modulable au gré des utilisations : spectacles, expositions et animations. Ainsi, en fonction des activités, le vaste volume central peut être cloisonné ou utilisé simultanément par différentes activités ; les blocs vitrines, estrades et gradins peuvent être rangés ou fermés.



Le bâtiment désaffecté et masqué en 2019 ©Ligaré

Fait inhabituel pour les salles de théâtre : l'apport de lumière naturelle y est généreux grâce aux baies en façade et aux verrières en toiture. L'espace est aussi directement raccordé aux niveaux principaux du centre commercial de l'intérieur. Ce résultat a nécessité des études techniques poussées sur les plans constructifs et acoustiques.

Le théâtre a fermé ses portes en 2001, néanmoins le béton en relief cannelé en façade garde fière allure.



2022 © Alan Aubry



2022 © Alan Aubry Metropole-Rouen-Normandie

STATION RADIO ET TV FRANCE 3

Date : 1978

Architecte : ATaub (atelier d'architecture et d'urbanisme de la Bretèque), même cabinet que pour le Concorde.

Immeuble de bureaux, studios et archives de 2 étages et 1 niveau de sous-sol.

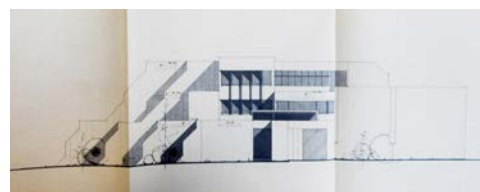
Le bâtiment France 3 se distingue des immeubles voisins par son habillage en parement de pierre, qui dissimule son système constructif, ainsi que sa forme une petite pyramide en cascades. Celle-ci était déterminée par deux facteurs. D'une part la configuration triangulaire de la parcelle qui est dédiée au projet, d'autre part par le programme qu'il abrite : des studios de télévision et de radio avec tous les locaux techniques nécessaires à leur bon fonctionnement. À sa construction il est bordé au sud par la place des Cotonniers, qui sera en grande partie comblée par l'extension du bâtiment France 3 lui-même, puis le gymnase des Cotonniers quelques années plus tard.

Il occupe tout de même une position privilégiée, au débouché de l'ancien pont-rue, jusqu'à l'entrée du centre commercial. Le pont-rue est dessiné par Louis Arretche et démolé entre 1992 et 1994 pour la construction du Métrobus. Contrairement aux autres édifices, qui sont prévus pour être facilement adaptables, celui-ci offre peu de flexibilité du fait d'une conception sur mesure pour un usage à la fois très spécifique et techniquement daté.

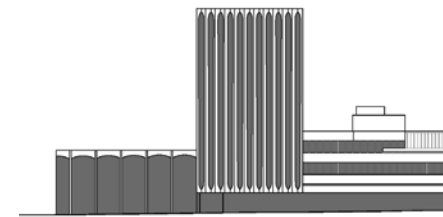
Les possibilités d'agrandissement déjà exploitées et sa physionomie actuelle ont justifié un lourd projet de transformation, suite au déménagement en 2019 de France 3.



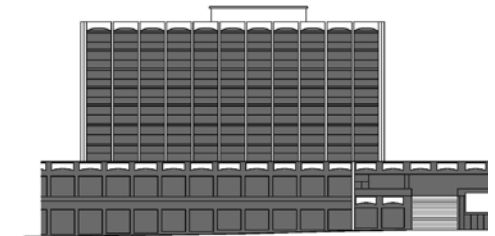
Vue aérienne de 1984 : le France 3 (1) est dans le prolongement du Pont-rue (2), bordé par la place des Cotonniers (3) © Texim Collection Guy Pessiot



Façade du bâtiment côté avenue de Bretagne issu du permis de construire © Archives municipales de Rouen



©Ligaré



©Ligaré

LES MONTMORENCY

Date : 1980

Architecte : Claude Balick

Immeubles de bureaux de 10 étages, intégrés au centre commercial

Les Montmorency I et II forment un binôme, avec des volumes et des systèmes constructifs similaires. Ils font aussi écho aux Normandie I et II juste en face. Ces faux jumeaux se placent perpendiculairement l'un à l'autre, ils encadrent et marquent l'entrée principale du centre commercial sur l'avenue de Bretagne. Au fil du temps, avec la fermeture de la place de la Verrerie, la transformation des accès piétons, l'abondante signalétique et les choix de plantations, cette composition urbaine s'est atténuée.

Les deux Montmorency appliquent le même principe de formes en béton saillants et clairs, se terminant en arcs brisés aux extrémités, comme pour le centre commercial. Les travées



Vue aérienne de 1984 © Photo Texim Fonds Pessiot



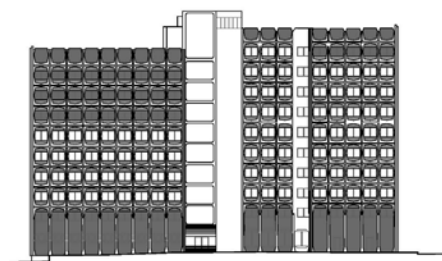
Montmorency II © Alan Aubry Metropole-Rouen-Normandie

sont étroites dans un cas, larges dans l'autre. L'architecte explique cette différence par les hauteurs des immeubles légèrement différentes. La perception très verticale des façades filantes vers le haut était renforcée par les bandeaux longs et bas qui reliaient les deux bâtiments par l'ancienne entrée du centre commercial.

RÉFÉRENCE



Greater Refuge Temple, Costas Machlouzarides architecte, 1968, New York (USA) © Darren Bradley



©Ligaré

LE CONCORDE

Date : 1980

Architecte : ATaub (atelier d'architecture et d'urbanisme de la Bretèque), même cabinet que pour le France 3.

Immeubles de bureaux de 9 étages et 2 niveaux de parkings en sous-sol

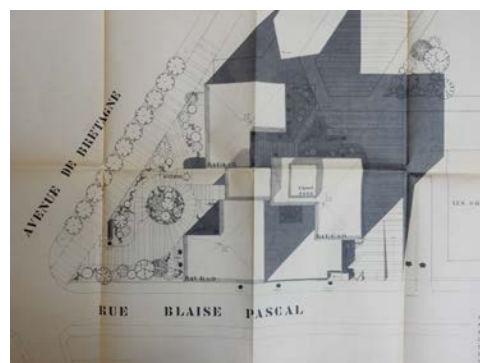
L'opération, menée pour le compte de la Direction Régionale des Télécommunications est fastidieuse et fait l'objet de nombreuses objections de la part de la mairie et Louis Arretche.

Du fait de son implantation et de son ampleur, le projet connaîtra des évolutions importantes entre le premier dossier de permis de construire (refusé en 1977) et le second accordé la même année après des modifications substantielles demandées par Louis Arretche (Atelier d'Urbanisme) au **maître d'ouvrage*** (la SOFRACIM, comme pour le Blaise Pascal). Mais l'opération est centrale pour l'équilibre de Saint Sever, si bien que le permis de construire est accordé sans délai afin de lancer la commercialisation de l'immeuble au plus vite. Jusqu'à la conformité difficilement obtenue en 1980, les rapports resteront tendus entre la SOFRACIM, l'Atelier d'Urbanisme et la ville, notamment au sujet du rapport du bâtiment à son environnement direct.



Concorde 2022 © Alan Aubry

Le projet présente malgré tout de nombreuses qualités : le plan en forme d'hélice atténue l'aspect massif et permet un bon apport de lumière naturelle dans les bureaux. Les cadres moulurés en **béton armé*** créent un relief vigoureux qui permet de faire disparaître le plus possible les châssis des fenêtres, pour un effet brutaliste.

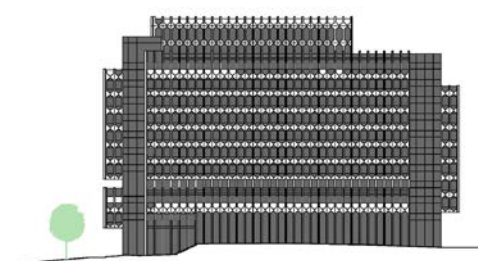


Plan de masse du permis de construire de 1977

© Archives Municipales de Rouen

* **Maître d'ouvrage** : la personne, physique ou morale, pour laquelle le projet est réalisé.

* **Béton armé** : matériau de construction qui associe béton et barres d'acier. Il conjugue ainsi les qualités de compression du béton et la résistance à la traction de l'acier.



©Ligaré

LE BRETAGNE

Date : 1984

Architecte : Alain Elie et Marcel Nouviale architectes

Immeubles de bureaux de 10 étages et 2 niveaux de parking en sous-sol

La construction du Bretagne, parmi les dernières de l'opération, arrive en période de conjoncture économique difficile pour l'immobilier de bureau. En 1983 il abrite seulement deux occupants. Néanmoins, il bénéficie d'un traitement particulièrement soigné à plusieurs titres. Le bâtiment longe de façon prestigieuse l'avenue de Bretagne.

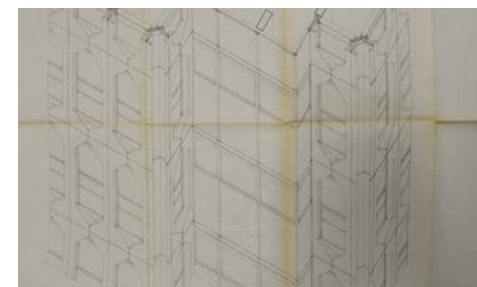
Lors de sa conception, avant la construction du cinéma, il donnait directement sur la place principale dite des « arbres » et le **calepinage*** du centre commercial se poursuivait jusqu'à ses pieds.

Le volume de l'immeuble est monumental, avec 11 niveaux. L'architecture est sophistiquée, avec un emboîtement de volumes très largement vitrés faisant alterner des faces sombres et opaques avec des faces claires et réfléchissantes, à la façon d'un diamant.

* **Calepinage** : assemblage d'éléments de revêtements tels que la pierre, la brique, le carrelage... qui composent une façade ou un sol.

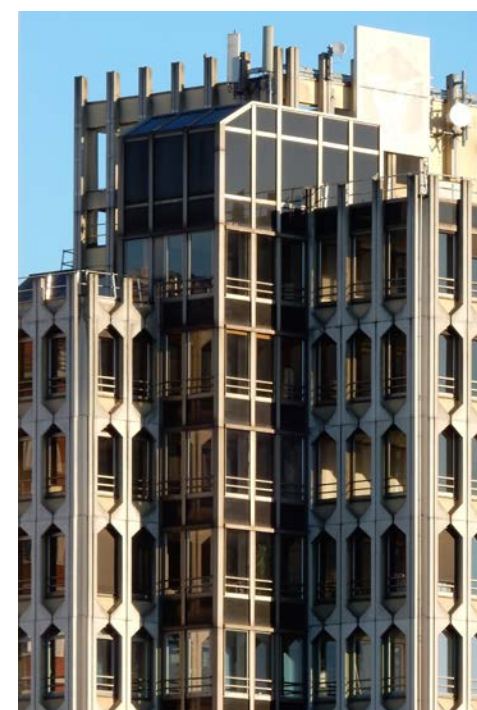


Perspective du Bretagne, dossier de permis de construire de 1979 © Archives municipales de Rouen.

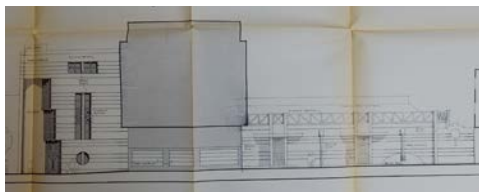


Vue axonométrique des façades du Bretagne, dessin, extrait du dossier de permis de construire, 1979

© Archives municipales de Rouen



Détail de l'immeuble aujourd'hui © Mai Diep



Façade sur l'avenue de Bretagne du permis de construire
© Archives municipales de Rouen

LE GYMNASE DES COTONNIERS

Date : 1990

Architecte : ARTEFACT

Équipement sportif de 3 étages

Il s'agit de la construction la plus tardive à Saint-Sever, comme en témoigne son style architectural post-moderniste, en rupture avec les principes jusqu'ici prescrits. Les façades donnant sur la place des Cotonniers présentent une variété de formes géométriques : cylindre, hublots, arcs, rectangles.

On trouve également une multiplicité de matériaux et d'ornementation : pierre de parement, ferronnerie étoilée, vitrage réfléchissant. Si l'implantation du gymnase crée un continuum bâti entre l'immeuble Blaise Pascal et le théâtre Duchamp-Villon, sa façade ne traduit pas sa fonction.

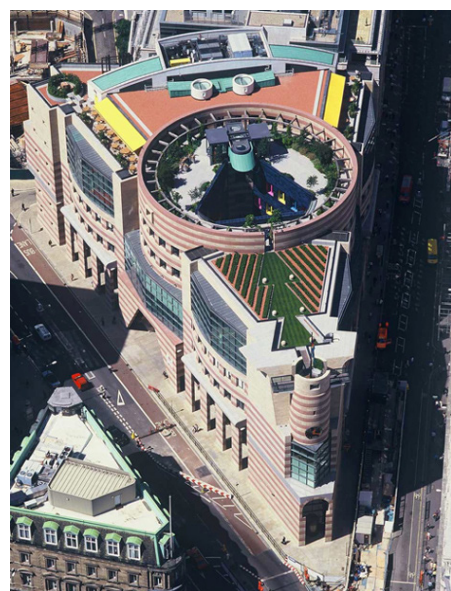


Gymnase des cotonniers en 2020 © Rouen Métropole



Vue intérieure du gymnase en 2020 © Rouen Métropole

RÉFÉRENCE



N° 1 Poultry, Londres (UK), 1997, James Stirling
architecte © Richard Bryant

RÉINVENTER LA MODERNITÉ DE SAINT-SEVER AU 21^e SIÈCLE ?

Dans le cadre du projet « Saint-Sever Nouvelle Gare » et la perspective de la mise en service de la nouvelle gare d'agglomération à Saint-Sever, la Métropole Rouen Normandie a engagé avec ses partenaires une démarche de redynamisation du 1^{er} pôle tertiaire du territoire.

Le centre commercial régional se renouvelle. Le volume de l'ancien théâtre Duchamp-Villon se reconfigure. Des bâtiments dans leur forme et leur vocation vont évoluer, comme l'ancienne direction régionale de France 3 qui deviendra un pôle de loisirs. D'autres bâtiments et espaces publics vont s'adapter aux enjeux contemporains du territoire, suivant l'évolution de la société et des modes de travail.

Les caractéristiques techniques et fonctionnelles doivent pouvoir s'adapter afin d'améliorer les performances environnementales des bâtiments ainsi que les cadres de vie et de travail de leurs résidents. Ceci est particulièrement possible du fait de la construction initiale des immeubles imaginés dans le cadre de cette ZAC Saint-Sever. Il est possible de faire évoluer ces immeubles, en les réinterprétant, voire en valorisant leur modernité, dans le contexte d'adaptation au changement climatique.

Les espaces publics attenants ont été en partie réaménagés dans les années 1990 avec l'arrivée du Métrobus (et la démolition de l'immeuble-pont au-dessus de l'avenue de Bretagne). Ils ont toutefois souffert du passage du temps et de l'évolution des modes de déplacements. L'urbanisme de la ZAC Saint-Sever faisait déjà la part belle aux piétons. Il s'agit aujourd'hui d'en améliorer le confort de circulation piétonne et de prendre en compte le vélo notamment en matière de stationnement.

Cette évolution implique aussi de redonner une place à la nature dans l'espace public dans une optique de « renaturation ». On pourra le voir avec le projet de rénovation de la place Gadeau-de-Kerville, qui rendra bientôt hommage au célèbre botaniste normand.



Plan des aménagements projetés
© Métropole Rouen Normandie



© Alan Aubry Metropole-Rouen-Normandie



© Alan Aubry Metropole-Rouen-Normandie



Détail des baies de l'immeuble Concorde. © Vincent Gonzalez



Détail du logo du centre commercial Saint-Sever. © Vincent Gonzalez

BIBLIOGRAPHIE

- AMOUREUX D., Louis ARRETCHÉ, *InFolio; Paris : Éditions du patrimoine*, 2010 (collection Carnets d'architectes)

- ARRETCHÉ L., RENAUDIE J., THURNAUER G., VERET J.-L., *Rouen Saint-Sever in l'Architecture d'Aujourd'hui*, n°128, 1966, pp. 70-71

- BUCHANAN C., *Traffic in Towns : A Study of the Long Term Problems of Traffic in Urban Areas (The Buchanan Report)*, 1963

« ROUEN SAINT-SEVER, LA CAPITALE QUI FAIT FRUCTIFIER SON CAPITAL »

Paris Normandie, 14 septembre 1972.

La Métropole Rouen Normandie appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, attribue ce label aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers, des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du 21^e siècle, les villes et pays valorisent les patrimoines dans leur diversité. Aujourd'hui, un réseau de 202 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

Le service Patrimoines

propose aux habitants et touristes des visites guidées, des visites contées, des visites théâtralisées. Les visiteurs sont accompagnés dans leur découverte du territoire par des guides-conférenciers, des professionnels du patrimoine et du spectacle vivant.

Des activités pour le jeune public

Dans le cadre scolaire ou durant les vacances, un programme d'activité de découverte est proposé aux plus jeunes.

Et si vous êtes en groupes,

Rouen Normandie Tourisme et Congrès vous accueille sur réservation.

À proximité

Bernay, Dieppe, Fécamp, Le Havre, le Pays d'Auge, le Pays du Coudançais et le Pays du Clos du Cotentin bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Renseignements :

Rouen Normandie
Tourisme & Congrès
25, place de la Cathédrale
76000 Rouen
Tél. : 02 32 08 32 40

www.rouentourisme.com

Document réalisé par la Métropole Rouen Normandie

Rédaction :

Mai Diep

Coordination :

Direction Culture, Service Patrimoines, Maud Baccara et Élodie Biteau

Remerciements :

Ayants droits de *Arrette*, *Atelier*, Archives municipales de Nancy, Archives municipales de Rouen, Bibliothèque municipale de Rouen, Cité de l'Architecture, Guy Pessiot, Ligaré, Mémoire de Bordeaux

Réalisation : Métropole Rouen Normandie – 2022

D'après DES SIGNES Studio

